

Déclaration du porte-parole du Ministère des Affaires étrangères du Japon
Accord de paix entre la République démocratique du Congo et la République du Rwanda
(Traduction Provisoire)

1. Le Japon salue la signature de l'accord de paix ce 27 juin (heure des États-Unis) entre Son Excellence Mme Thérèse KAYIKWAMBA WAGNER, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères, Coopération internationale et Francophonie de la République démocratique du Congo, et Son Excellence M. Olivier NDUHUNGIREHE, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République du Rwanda, en présence de l'Honorable Marco RUBIO, Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique. Le Japon exprime son respect pour les efforts de médiation déployés par les Etats-Unis, le Qatar et l'Union africaine (UA) pour parvenir à cet accord et pour les efforts déployés jusqu'à présent par toutes les parties afin de trouver une solution diplomatique et politique.

2. Le Japon estime que pour parvenir à une paix durable dans la région des Grands Lacs, il est important de garantir la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo et des autres pays de la région, ainsi qu'une solution diplomatique et politique aux problèmes posés par la République démocratique du Congo, la République du Rwanda et les autres pays de la région. Le Japon espère que cet accord conduira à un cessez-le-feu, à l'amélioration de la situation humanitaire des populations et des personnes déplacées dans la région de l'Est de la République démocratique du Congo, et à la réalisation d'une paix durable dans la région des Grands Lacs.